Image not found or type unknown

résilier contrat educateur sportif

Par **yansoloh**, le **29/09/2012** à **14:21**

Bonjour

Je voudrais savoir si il est possible de licencier un salarié qui a un contrat intermittent (cdi) ?

Dois-je obligatoirement justifier le licenciement par une faute, une baisse d'activité ?

Mon salarié, professeur sportif, à une ancienneté de 20 ans. L'activité ne cesse de chuter. Et l'association n'a plus les fonds pour faire face à un licenciement économique.

Le salarié dispose d'un revenu mensuel annualisé et de fonds pour régler les frais de déplacements.

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés